

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES

Abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A ROUBAIX, aux bureaux du Journal.

BOURSE DE PARIS (Cours gouvernementaux) 17 MAI 18 MAI

Services particuliers 17 MAI 18 MAI

DÉPÊCHES COMMERCIALES

BULLETIN DU JOUR

M. de Kerdel n'a pas été plus heureux au Sénat que le prince Léon à la Chambre, dans l'interpellation qu'il adressait hier à M. J. Ferry sur le maintien en activité de M. Farre et la mise à la retraite du général Bourbaki.

Députés de Rome ne saurait se rattacher à notre entreprise en Tunisie, à moins de poser aux électeurs la question de guerre avec la France.

Certains faits, consignés dans une dépêche adressée de Tunis au Times, nous permettent aujourd'hui d'apprécier plus exactement, en la mettant à sa place dans la série des faits du 12 mai, la lettre du bey à Assim-Pacha, dont nous avons parlé hier.

Sa lettre lui était commandée par la position qu'il avait prise. Il ne faut donc pas y voir une tentative d'échapper, grâce au concours du sultan, aux obligations qu'il a contractées envers la France par le traité du 12. La Porte ottomane ne s'y est pas trompée.

APRÈS LE TRAITÉ DE TUNIS

Jamais on ne s'est autant battu en Tunisie que depuis la signature du traité de paix avec le bey de Tunis. Celui-ci protesta d'ailleurs de toutes ses forces contre les violences qui, prétend-il, lui auraient été faites.

L'ANCIEN DÉPUTÉ DU FIGARO.

La lettre du comte de Chambord, que nous avons publiée il y a deux jours, a fait reprendre la plume à l'ancien député, qui s'est senti

directement visé par cette lettre. Il répond dans le Figaro en affirmant de nouveau que les bureaux de la droite de la Chambre et du Sénat se sont réunis dans un petit local du passage Sainte-Marie pour examiner les instructions locales; que M. Durfort de Civrac, qui présidait, a constaté la désapprobation unanime de l'assemblée; que le même M. Durfort de Civrac a consigné son sentiment dans la lettre; que MM. de Larcy, de Kerdel et de la Bassettière ont pris part à la réunion; que cette réunion, enfin, a refusé de se rendre auprès de M. de Biacass:

Je ne discute plus le passé. J'oublie ce que j'ai vu, ce que j'ai lu, ce que j'ai entendu. C'est un révéil il n'y a pas eu de réunion des bureaux de la droite du Sénat et de la Chambre dans le petit local du passage Sainte-Marie: un des sénateurs respectés et qui est l'honneur même du parti royaliste n'a pas protesté contre les instructions communiquées; M. Durfort de Civrac, qui présidait, n'a pas constaté que l'assemblée était unanime dans sa désapprobation; le même M. de Civrac n'a pas consigné son sentiment dans une lettre élogieuse. M. de Larcy n'y était pas, M. de Kerdel n'y était pas, M. de la Bassettière n'y était pas; enfin, la réunion n'a pas refusé de se rendre auprès de M. de Biacass. Tout cela est imaginaire; encore une fois, je l'ai rêvé.

L'ancien député, pose ensuite à l'Union quelques questions sur la conduite à tenir dans les prochaines élections: Eh bien! dirai-je à l'Union, qu'allez-vous faire? Il faut que vous nous l'appreniez, non pas en style d'oracle, mais en français clair et précis.

Puis, donnant un ton plus précis à ses questions, l'ancien député ajoute: Accepterez-vous, soutiendrez-vous des candidats tels que MM. Lamy, Reille, de Mackau et leurs collègues? Admettez-vous les bonapartistes conservateurs?

Voici quelle est la réponse de l'Union: L'ancien député du Figaro tient à honneur de se mettre au premier rang des hommes de discord.

L'ancien député, interrogé par l'Union, et nous devons lui dire que, si nous ne refusons aucun polémique, il nous appartient toutefois d'apprécier ce qu'exige l'autorité du journal dont la direction nous est confiée.

L'ancien député, s'est senti visé par cette lettre. Il répond dans le Figaro en affirmant de nouveau que les bureaux de la droite de la Chambre et du Sénat se sont réunis dans un petit local du passage Sainte-Marie pour examiner les instructions locales.

nom. L'ancien député s'est reconnu; il le déclare et ajoute aussitôt qu'il est resté l'adversaire déterminé des instructions royales. Quant à son nom, il continue de le cacher, sous prétexte qu'il s'appelle Léon. L'échappatoire est connue, et ne pourra protéger le collaborateur du Figaro contre le mépris.

L'ALLIANCE ALLEMANDE FORCÉE

Nous assistons au premier acte d'une série de tableaux dont le dénouement est forcément l'alliance avec l'Allemagne. Les Allemands, qui nous ont pris nos provinces et notre argent, n'ont jamais compris, depuis dix ans, que nous ne leur ayons pas donné par Jésus le marché notre amitié.

Et nous allons voir arriver bientôt les propositions d'un Zollverein franco-germain, l'une union postale plus étroite et d'une série d'autres mesures qui rendront à l'Allemagne sa sécurité complète et lui permettront de se développer à son aise.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier) Séance du 17 mai 1881

BRUITS DE COULOIRS

L'attention est généralement portée dans les couloirs de la Chambre des députés, sur la question des modes de scrutin et sur les affaires tunisiennes.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier) Séance du 17 mai

BRUITS DE COULOIRS

On cause beaucoup du scrutin de liste, cette question prime toutes les autres au moment.

LETTRE DE PARIS

de notre correspondant particulier Paris, le 17 mai 1881.

Le pas reconnaît que M. Gambetta tout le scrutin secret réclamé par leurs adversaires? Le président de la Chambre qui, avant les vacances, affectait de compter sur la droite, dont le vote devait, selon lui, trancher la question en faveur du scrutin de liste, paraît aujourd'hui moins sûr de son affaire, au moins de ce côté. La raison en est bien simple. La dernière lettre du comte de Chambord, mais surtout le silence persistant du chef des gauches au sujet des intentions plébiscitaires qu'on lui prête, ont donné à réfléchir, si bien que tel groupe conservateur décidé, il y a un mois, en faveur du scrutin de liste, hésite à l'heure qu'il est, et votera peut-être dans trois jours contre la proposition Bardoux.

A l'extrême gauche, où les amis de M. Gambetta multiplient les coquetteries afin de décider les opposants, sinon à s'abstenir, on répond ceci: « Puisque M. Gambetta est résolu à prendre la parole, qu'il en profite pour s'expliquer nettement au sujet des visées plébiscitaires qu'en lui impute. Qu'il répudie les candidatures multiples, alors nous verrons si nous pouvons changer le mode de votation actuel, sans crainte pour la liberté et pour la République. »

Je vous ai fait connaître hier le sentiment général à l'endroit de la nomination de M. Engelhard à la présidence du conseil municipal de Paris, en remplacement de M. Sigismond Lacroix.

Quelques officieux, précisant davantage, ajoutent même que le nouveau président, M. Engelhard, qui fait, ainsi que les autres membres du bureau MM. Andrieu, Martin et Cadet, vice-présidents, Depasse, Boyer, Rabagny et Labrousse, secrétaires partie du groupé de la gauche radicale, ont promis d'user de leur influence pour dénouer pacifiquement une crise qui ne peut que compromettre gravement les intérêts municipaux.

On suit de ce passage à l'opportuniste de l'ancien président de la commission municipale qui a élaboré le projet communal dont M. Sigismond Lacroix fut le rapporteur, les amis de ce dernier donneraient s'il en était besoin, que la main de M. Gambetta se trouve partout.

Bien que les opportunistes prétendent qu'on n'avait promis à la droite, en échange des sept voix dont elle dispose, que la nomination d'un de ses membres, M. Marius Martin, aux fonctions de secrétaire, comme cette nomination n'a pas eu lieu, on croit que la province portait sur un autre point que l'élection du 29 dans le 9<sup>e</sup> arrondissement fera connaître.

Le coup de théâtre qui s'est produit hier au sein du conseil municipal aurait-il modifié quelques-unes des intentions du gouvernement au sujet du projet de réor-

ALFRED REBOUX ANNONCES: La ligne, 10 centimes. Rédaction: 10 centimes. Faits divers: 10 centimes.

La nomination de la préfecture de police? On croyait, à la Chambre, qu'il semblait qu'il n'y avait aucune autre explication plausible du retard apporté dans la nomination par les bureaux de la commission chargée d'examiner ce projet.

La nouvelle rédaction de sa proposition que M. Bardoux vient de faire distribuer, et dans laquelle il a supprimé les dispositions rendant le vote obligatoire et ajouté que pour la prochaine législature, chaque département conserverait au moins le même nombre de représentants qu'aujourd'hui, est considérée comme déterminée par le besoin de rallier nombre de voix hésitantes et par suite comme témoignant des inquiétudes des partisans du scrutin de liste.

C'était, disait-on, après en avoir conféré avec M. Gambetta, que M. Bardoux avait ainsi modifié son projet primitif bien que la liquidation de quinze ans finit terminée, les affaires à la Bourse ont été calmes et même trop calmes, ce qui s'expliquait d'un côté par la peur de disposition des acheteurs à augmenter leurs engagements en présence d'un marché très-chaud et de l'incertitude de la politique extérieure, et de l'autre par la certitude des vendeurs qu'ils seraient repoussés avec perte dans leurs tentatives exagérées pour faire fléchir les cours.

Après Bourse, le 5 0/0 fait 120 07. Les valeurs du parquet n'ont pas eu un marché plus animé que celui de nos fonds publics. L'italien clôture à 90 80, le Turc à 16 12, l'égyptienne à 389 37 1/2 et la Banque Ottomane à 656 25.

Les artistes du Nord et du Pas-de-Calais AU SALON.

Correspondance particulière du Journal de Roubaix Les Peintres. Il me reste à vous entretenir des envois des artistes peintres du Pas-de-Calais.

Je ne crois pas qu'il soit possible de dépasser le merveilleux talent de M. Alph. de Neuville à rendre l'ensemble typique et expressif des personnalités militaires que l'artiste dramatique avec une puissance et une vérité extraordinaires. Les deux nouvelles toiles qui figurent au Salon de cette année, sont des œuvres absolument empoignantes comme tant d'autres que, ce jeune maître a déjà à son actif.

Voici le terrible combat dans le Cimetière de Saint-Priest (18 août 1870). On sait que le maréchal Canrobert, commandant le 6<sup>e</sup> corps, avait résisté toute l'après-midi contre les masses de la garde